



Cugy, le 10 décembre 2020

Conseil communal de Cugy

1053 Cugy / VD

## PROTOCOLE DE DECISION

Dans sa séance du 10 décembre 2020, le Conseil communal de Cugy/VD a accepté le préavis no 30-2019 : Budget 2021 amendé.

CONSEIL COMMUNAL

S. Debossens

Le Président :  
Samuel Debossens

Le secrétaire :  
Zeljko Stanimirovic

**Amendement:** La COFIN propose de refuser l'augmentation de principe du financement de la patinoire de Malley en contradiction avec les accords signés et demande à la Municipalité de limiter le montant de la participation au centre de Malley selon le montant initialement calculé en se tenant aux engagements pris contractuellement, soit CHF 23'318,- (point 170.3523.00 du budget 2021)